

Courpalay, en bref

L'édito du Maire

Cher(e)s habitant(e)s de Courpalay,

Après un été aux conditions météorologiques capricieuses, l'automne pointe déjà son nez. Les plus ou moins beaux jours de juin ont fait l'objet de plusieurs manifestations portées par les associations et les élus du village, notamment à l'occasion de la fête des parents d'élèves, la fête de fin d'année des écoles, la fête de la musique, le concert donné au profit de l'ADEC (Association pour la défense de l'église) et enfin la brocante.

Cinq temps forts pour lesquels je remercie et salue l'investissement et l'implication de l'ensemble des bénévoles, des commerçants et des élus qui, par leurs actions, font en sorte que Courpalay soit un village dynamique.

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre site, notre page Facebook ou en vous connectant à l'application PanneauPocket sur votre téléphone, vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.

Bonne lecture de votre 2^{ème} numéro de « Courpalay, en bref », bonne rentrée à toutes et tous, et à très vite sur le terrain !

Avec tout mon dévouement,

Elisabeth Garnot

Au cœur du village

 Recensement
de la population 2023



RECENSEMENT 2023

Merci aux 610 logements sur les 634 enquêtés d'avoir répondu à ce sondage de recensement !

La population recensée jusqu'alors était de 1308 habitants et nous avons, à ce jour, dépassé les 1560 habitants.

L'INSEE nous donnera le chiffre exact de la population légale en fin d'année par décret qui prendra effet dès le 1^{er} janvier 2024.

SECURITE ROUTE DEPARTEMENTALE

En lien avec la gendarmerie, dans l'attente de projets réalisables, demandés par la commune, sur la départementale, les excès de vitesse seront systématiquement relevés et verbalisés. Attention à vous, la gendarmerie établira aussi des procès-verbaux par des « relevés à la volée » sous les panneaux 50 et 70, sans vous arrêter. Soyez vigilants.



FERMETURE BAR-TABAC

Comme vous avez pu le constater, le bar-tabac a baissé le rideau pour raison financière. Nous étudions plusieurs dossiers de repreneurs qui assureront les activités de tabac, relais postal, jeux et loterie, dépôt de colis, restauration, mini point presse, photocopieuse, et bar.



Mairie de Courpalay
2 bis, rue Champrenard
77540 COURPALAY
Tel : 01.64.25.64.40

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-19h00
Mercredi : 8h30-12h00
Judi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00 - 17h00-19h00 sur RDV
Vendredi : 8h30-12h00
Samedi : 8h30-12h00 sur RDV

INFO FIBRE

Le déploiement de la fibre est terminé sur la commune ; Courpalay a effectué son job. Cependant, la liaison avec le central de Fontenay-Trésigny n'est pas encore tirée.

L'ouverture commerciale était initialement prévue pour fin 2023, malheureusement les déploiements, gérés par Seine-et-Marne Numérique, ont pris du retard et nous sommes les derniers sur la liste. Nous essayons d'avoir des prévisions de commercialisation par SMN mais, pour le moment, nous n'avons aucune réponse.

Nous communiquerons par les biais habituels dès que nous aurons du concret à annoncer, en espérant clôturer le sujet sur 2024.



Aménagements et Travaux

IMPOTS FONCIERS *bonne ou mauvaise nouvelle ?!*

Où que vous habitez, quelle que soit la surface de votre bien, votre taxe subira une hausse minimum de 7,1%. Il s'agit d'une augmentation automatique liée à la revalorisation des valeurs locatives indexée sur l'inflation.

A cette hausse, il vous faut ajouter celle votée par votre commune et votre intercommunalité ; à Paris, on constate une augmentation de 51,9%, à Grenoble, de 25%, et dans la majorité des villes une hausse entre 15% et 20%.

Bonne nouvelle, votre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2023. Courpalay reste parmi les rares communes où la *taxe foncière communale* n'a pas bougé.



Mais attention ! Les dotations financières de l'état étant toujours en baisse, il faut néanmoins s'attendre à une modification de ces taux dans les années futures afin de maintenir un budget déjà difficilement gérable.

DALOT DE GRAND BREAU

Vous avez remarqué des travaux de voirie au niveau du ralentisseur de Grand Bréau. Il s'agissait de déboucher, nettoyer et renforcer un dalot (conduit maçonné avec des pierres assemblées en forme de conduit rectangulaire).



Cet ouvrage hydraulique collecte les eaux drainées des champs agricoles et permet leur traversée sous la route. Souvent encombré de terre et de sable, l'écoulement des eaux est ralenti, voire stoppé, provoquant des débordements sur la chaussée. Pendant le renforcement, un piège à sable a été aménagé pour retarder ces dépôts.

Malheureusement, nous aurons encore à subir ce genre de désagrément car les tuyaux souterrains en PVC qui transportent l'eau de pluie vers l'Yvron ne sont pas dimensionnés pour supporter une forte charge par temps d'orage.

ECONOMIE D'ENERGIE

Courpalay a diminué sa consommation énergétique, principalement en éteignant l'éclairage public la nuit de 23h30 à 4h30.

Cela nous a permis de bénéficier d'une subvention de la part du Fonds vert supérieure à celle espérée, ce qui va nous permettre de rajouter 5 éclairages publics (basse consommation) supplémentaires pour les futurs travaux.



LE DÉSHERBAGE

La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux riverains de la voie publique. Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au niveau des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen, à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la déchèterie. Un planning de ramassage des déchets verts a été mis en place par le SIETOM jusqu'à novembre 2023.

Jours de collecte Courpalay 2023

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Emballages et verre
Bacs jaune et vert

Ordures ménagères

Encombrants

 **Végétaux**



Sortir les bacs et sacs la veille de la collecte après 19h

Le SIETOM vous accompagne dans la gestion de vos déchets



01 64 07 99 75 (du lundi au vendredi 9h-13h/14h-17h)

www.sietom77.com / info@sietom77.com

Retrouvez-nous aussi sur Facebook

39 communes, 157 666 habitants et 63 211 foyers

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

LE BALAYAGE

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. Comme pour le désherbage, la propreté des trottoirs incombe aux riverains de la voie publique qui sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au niveau de leur façade, en toute saison.

Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales. (La hauteur maximum des haies est de 2m et ne doit pas empiéter sur la voie publique).

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

Il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété.

Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

ET M... !

Attention à ne pas confondre Trottoir et Crottoir!



Au vu de l'état de certains trottoirs ou même de l'abondance des écoles, il est bon de rappeler que chacun doit ramasser les déjections de son animal.

Si la majorité des propriétaires de chien est consciencieuse, il reste encore quelques négligents...

Pour l'hygiène de tous, veuillez à faire le nécessaire.

Bruits de voisinage



Quand puis-je faire des travaux de jardinage et de bricolage ?

(tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse ... et autres appareils bruyants)

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 20h00

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

CHOISIR LE BON MOMENT, C'EST MOINS DÉRANGÉANT !

Vie du village

L'ADEC, Association de Défense de l'Église de Courpalay, a besoin de vous !

Ce n'est pas une histoire de religion mais de sauvegarde du Patrimoine. Née en mars 2023, cette association a organisé un concert au profit de l'église qui a été un franc succès, grâce aux Acronotes de l'école de musique de Nangis.

L'association sera présente le 16 décembre au marché de Noël de Courpalay et y vendra une crèche réalisée par un compagnon du tour de France.

Adhérez pour 5 €/pers dans le but d'aider la municipalité à obtenir les subventions nécessaires à la sauvegarde de ce patrimoine.



COLIS de NOËL 2023

Si vous avez + de 65 ans, que vous êtes domicilié à Courpalay, et que vous n'avez pas été destinataire du bulletin d'inscription pour recevoir le colis de Noël, contactez la Mairie (avant le 15 octobre) afin que votre inscription puisse être prise en compte.



Marché de Noël 16 décembre 2023



ÉCOLES ET CENTRE DE LOISIRS (Syndicat Intercommunal des Ecoles)

Le Centre de loisirs de Courpalay / La Chapelle Iger accueille les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire à partir de 3 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires dans la limite des places disponibles.

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation propose des activités ludiques et variées. Et pas question de rester enfermé toute la journée : côté sorties, le choix est vaste. Elles vont des grands jeux (chasse au trésor, jeux de piste) aux pique-niques.

Début juillet, une dizaine d'enfants de plus de 6 ans ont profité du « mini-séjour » de 4 jours à la base de loisirs des Boucles de Seine (dans les Yvelines). Les enfants sont alors hébergés dans un lieu agréé, le temps d'une escapade. Ils ont aussi pu se rendre à la piscine et au parc d'attraction Winnoland.

Du côté des écoles, quelques aménagements ont pu être effectués cet été malgré un budget serré et aussi grâce à de généreux donateurs sur la commune. Les écoles maternelle et élémentaire ont chacune été équipées d'un défibrillateur. Un porte-vélos a été installé en élémentaire afin de permettre aux enfants de garer leur vélo en toute sécurité et une jolie cabane a vu le jour dans la cour des maternelles. (Merci pour le don!)



MINI TOURNOI DE FOOT

Organisé par Timéo GARCIA (12 ans) et Mohamed BARRY (16 ANS). Six équipes de 5 joueurs.

Bravo les jeunes pour votre très belle initiative : vous avez su démontrer aux adultes votre esprit d'équipe, d'amitié et de respect.

Nous sommes fiers de vous.
Merci !



Imprimé par Imprimerie de Nangis

Merci à la famille Bordereau



Octobre 2023

Ne pas jeter sur la voie publique